

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2024

L'Houmeau

code INSEE : 17190

2 850 habitants

Intercommunalité : Communauté d'agglomération de La Rochelle



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W203) ; copie numérique aux Archives nationales (sauf dernière contribution).

Forme : feuilles volantes attachées par une agrafe parisienne.

Couverture : cadre tricolore, logo de la commune.

Titre : Cahier de doléances, de suggestions et de proposition.

28 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

Modifications institutionnelles :

- prise en compte du vote blanc ;
- introduire dans les scrutins une dose de proportionnelle compatible avec le fonctionnement des institutions ;
- limiter le nombre de parlementaires, une « soupape » qui pourrait s'avérer utile pour tenter de faire baisser la tension sociale et le rejet des dirigeants.

- Un référendum ? Pourquoi pas ! Son champ devra toutefois être particulièrement « ciselé » pour répondre aux attentes du plus grand nombre et pas seulement aux revendications des gilets jaunes, qui à priori pourraient ne pas voter.

Par ailleurs dans ce contexte difficile, il convient de ne pas oublier le déficit abyssal que connaît la France. Une action forte de la baisse des dépenses est indispensable.

Ma vie m'appartenant, à moi et à moi seule, je ne veux pas que qui que ce soit se mêle de choisir pour moi comment je vais finir ma vie : ni médecin, ni famille dès lors que je n'ai pas donné de mandat de représentation, ni religieux....

Nous sommes représentés par des gens élus par 20% de la population et qui décident pour tout pendant 5 ans à notre place -
R i c !

Monsieur le Président de la République,

Les retraités dont je fais partie, comme d'autres d'ailleurs, **en ont assez de payer des impôts sur des sommes qu'ils ne touchent pas. Cette double ponction (Contributions - Impôts) est particulièrement inique.** Au 1^{er} janvier 2018, vous avez augmenté la C.S.G. de 1,70 %, mais vous n'avez pas saisi l'occasion pour défiscaliser la partie de la C.S.G. au taux de 2,40 %, ainsi que la C.R.D.S. à 0,50 % et la Contribution Dépendance à 0,30 %.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Dactylographié, 28 lignes, 341 mots

Contribution au Grand débat - Chapitre Transition Énergétique

Tous les constats ont été fait à propos de l'industrie nucléaire :

- sur les risques inhérents à la radioactivité, risques technologiques,
- sur les risques terroristes vu la vulnérabilité des installations,
- sur le phagocytage des crédits d'investissement pour les énergies propres et renouvelables,
- sur l'irresponsabilité environnementale de l'enfouissement des déchets,
- sur les méandres néocoloniaux de l'approvisionnement en minerai,
- sur la proximité des nucléaires civils et militaires,
- sur la propagande sournoise rendue indispensable par le fait même des inconvénients précités,
- sur le déni de démocratie en général sur les choix énergétiques de ce pays (Linky, nucléaire - tout étant lié -, etc.)
- et enfin sur le bilan scabreux en matière d'endettement financier (coût de l'EPR !).

La question du nucléaire nous est toujours apparue comme le lieu d'un choix crucial au détriment de la préservation de la vie en général et de démocratie en particulier. Lobbies, État major & grands corps d'État (Corps des mines) y déploient à l'insu du peuple une quasi-dictature malsaine (projet CIGEO - passé dans l'ombre de l'abandon en grande pompe de Notre-Dame-des-Landes...) et des façons politiques parfois nauséabondes (« Affaires » liées à AREVA) et financièrement suicidaires (cf. démission du directeur financier d'EDF). Le sujet de la transition énergétique sans nucléaire, sujet honteusement occulté de la campagne présidentielle, doit être remis au plus vite au débat contradictoire national avec toutes les vérités à charge qui s'imposent !

En bref, le nucléaire, de la mine aux déchets, n'est que pollution et antidémocratie. (Cf. Three Miles Island, Tchernobyl, Fukushima, et les centaines d'incidents répertoriés dans nos 58 réacteurs (en ne parlant que de la France...)).

À destination du Corps des mines nous disons : êtes-vous prêts à devenir le Corps des liquidateurs ? Guillaumat, Monory, Proglio, Lauvergeon, etc., honte à ce que vous laisserez en héritage...

En France, il devient de plus en plus difficile d'organiser un contre pouvoir au lobby du nucléaire. La démocratie sera quand le nucléaire cessera !

2. Dactylographié (deux pages), 63 lignes, 762 mots (femme)

[Reçu le 13 février 2019]

GRAND DÉBAT 2019

FISCALITÉ

Rappel du préambule de notre Constitution : « Une contribution commune est indispensable : elle doit être répartie entre tous les citoyens... ». Je serais tout à fait pour que tous s'acquittent d'un impôt sur le revenu, proportionnel bien [sûr] au revenu !

Au lieu de réinstaller l'ISF, prévoir une tranche d'impôts pour les très hauts revenus.

Évaluer la pertinence de certaines niches fiscales.

RÉDUIRE LES DÉPENSES

Atténuer les ors de la République. Aligner les avantages des élus sur ceux des salariés d'une grande entreprise. Autoriser si nécessaire un léger cumul des mandats, mais pas le cumul des indemnités.

Veillez à une attribution plus judicieuse des subventions à tous les niveaux : les attribuer pour service rendu à la population, en cas de délégation de service public, contrôler et évaluer le service.

Évaluer régulièrement les bénéfices apportés par les politiques mises en place.

NE PAS OUBLIER LA CULTURE. Les lieux dédiés à la culture sont des lieux qui permettent encore la mixité sociale... et selon W. Churchill « c'est ce qui permet de savoir pourquoi on se bat ! ».

NE PAS OUBLIER que les personnes actuellement retraitées ont souvent travaillé plus de quarante ans, aident souvent enfants et parents, et participent à la vie sociale ! Aligner les retraites sur le cours de l'inflation.

ORGANISATION DE L'ÉTAT

NE PAS SUPPRIMER LE SÉNAT

Agglomérer les communes de façon à ce qu'il n'y ait plus de communes de moins de 5000 h.

Bien déterminer les domaines de compétences des administrations.

Faire connaître l'Europe : faire de la pédagogie autour des bienfaits que l'Europe nous apporte, faire connaître les fonds européens, et leur utilisation. Que les élus, quel que soit leur niveau d'action, n'oublient pas de faire savoir que les réalisations qu'ils ont impulsées sont faites le plus souvent avec l'aide des fonds européens... La communauté d'agglomération de La Rochelle a notamment beaucoup bénéficié du FEDER et du FSE.

CITOYENNETÉ

Par notre comportement personnel, nous pouvons faire de notre environnement un paradis ou un enfer ! C'est aussi vrai pour l'écologie.

De la liberté : très important, en France, parfois antinomique de fraternité. Ne pas oublier que la liberté individuelle devrait s'arrêter ou commence les droits d'autrui.

L'apprentissage de la citoyenneté doit être impulsé et favorisé dans les domaines éducatifs et associatifs.

Chacun d'entre nous est responsable. Cependant, en l'état actuel de notre niveau de connaissance, je suis **CONTRE LES RÉFÉRENDUMS à INITIATIVE POPULAIRE** (on risque de rétablir la peine de mort !!!).

Et **ACHETONS FRANÇAIS !** (tant que possible)

ÉCOLOGIE

La transition écologique peut être opposée au développement économique, qui incite à plus de consommation.... Mais consommer quoi ?

Nous devons consommer « intelligent » et inciter les pouvoirs publics, et les chaînes de magasins, à proposer des produits français autant que possible, de bonne qualité : oublier l'obsolescence programmée. Recycler les produits dont nous ne voulons plus.

Lire les étiquettes - poser les questions - être exigeant - refuser les viandes venues d'on ne sait où, critiquer les modes d'élevage maltraitants. Éviter les circuits longs... Nous avons tous notre mot à dire.

Par exemple, au niveau de la commune : achat d'insectes utiles par la commune et dispersion au niveau des quartiers (si chacun achète ses insectes, c'est bien plus cher, et rien ne les empêche, au premier vent venu, de fuir chez le voisin !). À prévoir dans le budget communal, ou se faire relayer par une association déjà subventionnée, ou faire des élevages d'insectes dans les écoles ! Organiser des conférences par des pépiniéristes pour expliquer que tout n'est pas bon à planter dans les jardins. Certaines plantes sont envahissantes et toxiques pour l'environnement. Que les choix restent libres, mais soient fait en connaissance.

Au niveau du fonctionnement des administrations : limiter les réunions extérieures, les remplacer par les visioconférences. Quand une rencontre physique est nécessaire, privilégier l'utilisation des transports en commun. Prévoir des salles de réunion proches des gares, et non plus sur des aires d'autoroute. Éviter les déplacements inutiles.

RÉTABLIR L'ECO TAXE. Après l'avoir aménagée bien sûr, selon les particularités régionales. Avec les systèmes informatiques existants, il est tout à fait possible de réguler les paiements des éleveurs bretons ! Nos autoroutes sont envahies par des norias de poids lourds qui abîment et rendent dangereuses nos si chères autoroutes.

Diriger les fonds européens (FEOGA surtout) vers les agriculteurs s'orientant vers une agriculture biologique, ou au moins une agriculture raisonnée.

En résumé : faisons notre part mais réclamons à l'État des conduites vertueuses, plus de transparence et de pédagogie sur les actions menées et leur financement

[Manuscrit] [Prénom Nom]

12.02.2019

3. Dactylographié, 27 lignes, 411 mots (femme)

[Nom Prénom, Adresse, Téléphone]

L'Houmeau, le 12/02/2019

À Monsieur Jean-Luc Algay

Maire de L'Houmeau

Monsieur le Maire,

Je sais que les questions de société ne sont pas intégrées au Grand débat qui s'ouvre dans notre pays. Cela évitera sans doute la remise en cause d'acquis sociétaux importants comme la contraception, l'avortement, l'abolition de la peine de mort, le mariage pour tous. Pourtant, l'occasion est inédite de permettre aux Français de s'exprimer sur un sujet qui les concerne tous, sans exception, et sur lequel ils font part de leur très large approbation ; je veux parler de la légalisation de l'aide active à mourir (89% selon le sondage Ifop pour La Croix de décembre 2017 ; 95% selon le sondage Ifop pour l'ADMD de mars 2017).

Nul aujourd'hui n'ignore que l'on meurt mal dans notre pays. Les souffrances existent, les dérives existent. L'Institut national des études démographiques (Ined) a très bien mesuré cela dans un récent rapport. Aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, dans plusieurs états des États-Unis d'Amérique, en Colombie, au Canada... des lois de légalisation de l'euthanasie font que la crainte du mal mourir a disparu de l'esprit de ces citoyens.

Ma vie m'appartenant, à moi et à moi seule, je ne veux pas que qui que ce soit se mêle de choisir pour moi comment je vais finir ma vie : ni médecin, ni famille dès lors que je n'ai pas donné de mandat de représentation, ni religieux...

Une loi sur la fin de vie, respectueuse des volontés et des consciences, devra mettre en œuvre de manière effective l'accès universel aux soins palliatifs (objectif maintes fois promis, réalisé à 20 ou 25 % seulement depuis la loi Kouchner de 2002), le respect du patient (on sait qu'aujourd'hui 50 % des personnes qui décèdent dans les services de réanimation décèdent à la suite d'une décision du corps médical, que des euthanasies clandestines non demandées sont pratiquées, à hauteur de 0,2 % du total de 600 000 décès annuels) et l'aide active à mourir (c'est-à-dire l'euthanasie active avec administration d'un produit létal par un tiers, médecin ou membre d'une association agréée, ou suicide assisté avec auto-administration d'un produit létal).

La légalisation de l'aide active à mourir est une bonne réforme à apporter aux Françaises et aux Français ; de celles qui satisfont la très grande majorité de nos concitoyens.

Je vous remercie de bien vouloir intégrer ma proposition aux cahiers de doléances ouverts dans votre mairie et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes sentiments distingués.

[Signature]

4. Dactylographié, 25 lignes, 459 mots (homme)

[Nom Prénom, Adresse, Téléphone]

L'Houmeau, le 12/02/2019

À Monsieur Jean-Luc Algay
Maire de L'Houmeau

Monsieur le Maire,

Je sais que les questions de société ne sont pas intégrées au Grand débat qui s'ouvre dans notre pays. Cela évitera sans doute la remise en cause d'acquis sociétaux importants comme la contraception, l'avortement, l'abolition de la peine de mort, le mariage pour tous. Pourtant, l'occasion est inédite de permettre aux Français de s'exprimer sur un sujet qui les concerne tous, sans exception, et sur lequel ils font part de leur très large approbation ; je veux parler de la légalisation de l'aide active à mourir (89% selon le sondage Ifop pour La Croix de décembre 2017).

Nul aujourd'hui n'ignore que l'on meurt mal dans notre pays. Les souffrances existent, les dérives existent. Je suis bien placé pour en parler, étant moi-même visiteur de malades très souvent en phase « terminale » qui peut durer des semaines voire des mois !

Aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, dans plusieurs états des États Unis d'Amérique, en Colombie, au Canada... des lois de légalisation de l'euthanasie font que la crainte du mal mourir a disparu de l'esprit de ces citoyens.

Ma vie m'appartenant à moi et à moi seul, je ne veux pas que qui que ce soit se mêle de choisir pour moi comment je vais finir ma vie : ni médecin ni famille dès lors que je n'ai pas donné de mandat de représentation ; en ce sens l'élaboration de directives anticipées me semble une action indispensable.

Une loi sur la fin de vie, respectueuse des volontés et des consciences, devra mettre en œuvre de manière effective l'accès universel aux soins palliatifs (objectif maintes fois promis, réalisé à 20 ou 25 % seulement depuis la loi Kouchner de 2002), le respect du patient (on sait qu'aujourd'hui 50 % des personnes qui décèdent dans les services de réanimation décèdent à la suite d'une décision du corps médical, que des euthanasies clandestines non demandées sont pratiquées, à hauteur de 0,2 % du total des 600 000 décès annuels) et l'aide active à mourir (c'est-à-dire l'euthanasie active avec administration d'un produit létal par un tiers, médecin ou membre d'une association agréée, ou

suicide assisté avec auto-administration d'un produit létal comme le sodium de pentobarbital). Il en coûte 10 000 € pour aller mourir en Suisse !!

Aujourd'hui plusieurs propositions de loi existent à l'Assemblée nationale dont celle de notre député Olivier FALORNI (octobre 2017)/

La légalisation de l'aide active à mourir est une bonne réforme à apporter aux Françaises et aux Français, de celles qui satisfont la très grande majorité de nos concitoyens.

Je vous remercie, Monsieur le Maire, de bien vouloir intégrer ma proposition aux cahiers de doléances ouverts dans votre mairie et vous prie de croire à ma respectueuse considération.

[Prénom Nom]

[Signature]

PJ : ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité), article « Pour un droit à l'ultime liberté » (4 pages)

[pièce jointe non éditée]

5. Page dactylographiée collée, 15 lignes, 165 mots

On exige bien un certificat de vie pour les Français, il doit en être de même pour les étrangers.

- Obligation de se présenter dans les consulats et signer un registre d'attestation (problème dénoncé à maintes reprises par la Cour des comptes). Le Maghreb étant le plus grand bénéficiaire.

- Suppression des retraites versées aux étrangers arrivant en France à 65 ans **sans jamais n'avoir cotisé !**

(1157 €) alors que certains de nos retraités touchent 300 à 400 €.

Une ignominie, quand des Français de souche se tuent parce qu'ils n'arrivent plus à payer leurs factures après avoir cotisé pour la plupart 44 ans.

- Réduction drastique du train de vie de toutes les soi-disant "élites".

Leurs vies dans nos palais nous coûtent une fortune et les rendent rapidement déconnectés du réel : trains de vie insensés avec cuisine 4 étoiles, bouquets de fleurs de concours, décorations intérieures revisitées selon leurs caprices, etc., etc., etc. (**la simplicité est très bien vécue chez nos voisins**).

6. Manuscrit (feuille A5 perforée recto/verso), 14 lignes, 93 mots

La fiscalité et les dépenses publiques

En introduction au Grand débat, le président Macron a dit "Chez nous ceux qui travaillent financent les pensions des retraités" et "la société française est une société dans laquelle pour réussir on ne devrait pas avoir besoin de relations de fortune mais d'effort et de travail"

Tous les retraités, je dis bien tous les retraités, d'accord pour les impôts, d'accord pour la CSG, mais au moins je demande le réajustement de toutes les retraites sur l'inflation.

Les retraites sont aussi le fruit de "l'effort et du travail".

7. Manuscrit (feuille A4 collée), 25 lignes, 407 mots

[reçu 11/2]

[Manuscrit] ALGAY Jean-Luc - Maire de L'Houmeau

Je sais que les questions de société ne sont pas intégrées au Grand débat qui s'ouvre dans notre pays. Cela évitera sans doute la remise en cause d'acquis sociétaux importants comme la contraception, l'avortement, l'abolition de la peine de mort, le mariage pour tous. Pourtant, l'occasion est inédite de permettre aux Français de s'exprimer sur un sujet qui les concerne tous, sans exception, et sur lequel ils font part de leur très large approbation ; je veux parler de la légalisation de l'aide active à mourir (89% selon le sondage Ifop pour La Croix de décembre 2017 ; 95% selon le sondage Ifop pour l'ADMD de mars 2017).

Nul aujourd'hui n'ignore que l'on meurt mal dans notre pays. Les souffrances existent, les dérives existent. L'Institut national des études démographiques (Ined) a très bien mesuré cela dans un récent rapport. Aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, dans plusieurs états des États-Unis d'Amérique, en Colombie, au Canada... des lois de légalisation de l'euthanasie font que la crainte du mal mourir a disparu de l'esprit de ces citoyens.

Ma vie m'appartenant, à moi et à moi seul, je ne veux pas que qui que ce soit se mêle de choisir pour moi comment je vais finir ma vie : ni médecin, ni famille dès lors que je n'ai pas donné de mandat de représentation, ni religieux...

Une loi sur la fin de vie, respectueuse des volontés et des consciences, devra mettre en œuvre de manière effective l'accès universel aux soins palliatifs (objectif maintes fois promis, réalisé à 20 ou 25 % seulement depuis la loi Kouchner de 2002), le respect du patient (on sait qu'aujourd'hui 50 % des personnes qui décèdent dans les services de réanimation décèdent à la suite d'une décision du corps médical, que des euthanasies clandestines non demandées sont pratiquées, à hauteur de 0,2 % du total de 600 000 décès annuels) et l'aide active à mourir (c'est-à-dire l'euthanasie active avec administration d'un produit létal par un tiers, médecin ou membre d'une association agréée, ou suicide assisté avec auto-administration d'un produit létal).

La légalisation de l'aide active à mourir est une bonne réforme à apporter aux Françaises et aux Français ; de celles qui satisfont la très grande majorité de nos concitoyens.

Je vous remercie de bien vouloir intégrer ma proposition aux cahiers de doléances ouverts dans votre mairie et vous prie de croire, [Manuscrit]Monsieur le Maire, à mes respectueuses salutations, le 8/2/2019

[Signature]

8. Dactylographié collé, 25 lignes, 257 mots

Les exigences des "Gilets Jaunes"

Ce serait ainsi difficile de ne pas approuver !!...

- Supprimer le paiement des frais d'obsèques aux députés et sénateurs, leur femme ou enfants.
- Supprimer l'aide médicale d'État -> 3 milliards par an pour les réfugiés. AME + ATA + CMU + RSI, etc., etc.
- Diminuer drastiquement les effectifs du Sénat. Réduire le nombre de ministres et secrétaires d'État.

- Supprimer le CESE (Conseil économique, social et environnemental) qui ne fait pas grand-chose si ce n'est être une planque à copains...
 - Réduire de plus de la moitié les députés (200 suffiraient) ainsi que les élus des collectivités territoriales et les conseillers régionaux.
 - Installer un pointage à l'Assemblée nationale afin que chaque député ne soit payé qu'en fonction de sa présence, (pas de son travail, faut pas rêver).
 - Interdire réellement le cumul des mandats et le cumul des retraites.
 - Retraite limitée à 10 000 € ; ne tenir-compte que du seul dernier échelon franchi, comme les autres Français !
 - Pour les non-réélus (y compris les anciens présidents), supprimer protections policières. chauffeurs et autres avantages.
- Et avant de "quitter le navire", interdire la distribution de postes tous azimuts aux copains pour les planquer gratuitement.
- Réduire le nombre de parlementaires européens, et la masse de fonctionnaires aux responsabilités fantômes avérées et autres "conseillers" qui n'en ont que le nom sans rien faire !
 - Suppression de la CMU à certaines catégories.
 - **Stopper le versement des retraites à l'étranger, sans vérifier qu'ils soient toujours vivants (!).**

9. Manuscrit, 7 lignes, 45 mots

- Indexation des retraites sur le coût de la vie...
- Stop des taxes à tout-va (facture élec / eau... assurances ...).
- Les retraités sont de anciens actifs qui ont contribué à l'essor du pays. Arrêtons d'en faire une classe à part, "NON PRODUCTIVE".

[Signature]

10. Manuscrit, 3 lignes, 24 mots

Nous sommes représentés par des gens élus par 20 % de la population et qui décident pour tout pendant 5 ans à notre place.

RIC !

11. Manuscrit, 3 lignes, 26 mots

- Stop à la prolifération des taxes ainsi qu'à la hausse de leur taux !
- Suppression de toutes les niches fiscales.
- Indexation des retraites

[Nom Prénom, Signature]

12. Manuscrit (deux pages), 40 lignes, 449 mots (homme, même auteur que la contribution n° 27)

M. le président de la République nous a annoncé, en nous souhaitant ses meilleurs vœux, que le capitalisme était moribond (je cite de mémoire). De fait, nous avons bien tous compris – du moins je l'espère – que la déclaration de Mme Thatcher au début des années 80 comme quoi "Il n'y a[vait] pas d'alternative" était un gros mensonge. Il y a bien sûr une alternative, et même plusieurs. Mais, M. le Président... et les actes ?

La France s'honorerait à développer et mettre en œuvre des politiques de redistribution équitable & de taxation des plus grosses fortunes, GAFA compris. En attendant, Carlos Ghosn est incarcéré – mais présumé innocent, d'un point de vue français – en attendant son jugement pour les faits (présumés) que l'on sait, les dividendes des actionnaires des entreprises du CAC 40 ont augmenté en 2018 de 13 % (c'est l'estimation basse), etc.

Le capitalisme, mais ATTENTION ! pas le capitalisme de Roosevelt ou même celui de Dassault (père), le capitalisme débridé de la finance dérégularisée & de l'"optimisation fiscale" – quel doux euphémisme ! – est lancé depuis presque quarante ans (au moins) dans une course folle aux profits énormissimes pour les plus gros, aux profits énormes pour les moins gros... et les petits dans tout cela ?

C'est pourtant bien les TPE & les PME qu'il faut soutenir en priorité. M. le Président, vous avez doublé "l'enveloppe" du CICE, qui a pourtant fait la preuve de son inefficacité (seulement 85 000 emplois, "gonflés" à 100 000 selon les chiffres revus, bien sûr, à la hausse). Revenez sur cette mesure ou réservez-la au moins aux TPE & aux PME. Et n'hésitez pas à taper du poing sur la table devant le successeur de M. Gattaz, qui nous aurait bien fait rire avec son badge "1 million d'emplois" (Ah bon ? Où sont-ils passés ?) si la situation n'était pas si dramatique.

[Prénom Nom, Adresse, Signature]

[Post-scriptum]

Malgré mon implication dans la lutte contre le réchauffement climatique (cf "Notre Affaire à Tous", entre autres), je crains que celui-ci ne soit l'arbre qui cache la forêt. Et l'imperméabilisation des sols ? Et l'épineux problème des **pesticides** ? Non contents de provoquer des pertes énormes en termes de biodiversité, ceux-ci constituent un danger très sérieux voire mortel pour nos concitoyens. Les affaires de l'amiante, du sang contaminé, du Mediator... ne vous ont-elles pas suffi ?

Le problème doit être posé en termes de santé publique et, plutôt que vous entêter sur la mesure des 80 kilomètres/heure sur les routes à 2 voies sans glissière, etc., vous DEVEZ APPLIQUER le PRINCIPE de PRÉCAUTION & interdire TOUS les PESTICIDES de SYNTHÈSE. D'autres solutions sont possibles.

J'encourage tout un chacun à signer la pétition de nousvoulonsdescoquelicots.org.

[Prénom Nom, Adresse, Signature]

13. Manuscrit, 3 lignes, 23 mots

- Améliorer les services publics.

=> Le bus pour nos enfants à tous les horaires de vie en journée.

- Développer le centre-ville.

14. Manuscrit, 5 lignes, 43 mots

- Avoir un service de bus correct. Des lignes régulières, et un bus direct vers la place de Verdun (pôle central de La Rochelle). Des transports en commun nous permettant de nous rendre au travail correctement, afin de ne pas utiliser la voiture.

15. Dactylographié scotché, 25 lignes, 402 mots (homme)

L'HOUMEAU, le 8 janvier 2018 [sic] .

Monsieur le Président de la République,

Les retraités dont je fais partie, comme d'autres d'ailleurs, **en ont assez de payer des impôts sur des sommes qu'ils ne touchent pas. Cette double ponction (Contributions-Impôts) est particulièrement inique.** Au 1^{er} janvier 2018, vous avez augmenté la CSG de 1,70 %, mais vous n'avez pas saisi l'occasion pour défiscaliser la partie de la CSG au taux de 2,40 %, ainsi que la CRDS à 0,50 % et la contribution dépendance à 0,30 %.

Aujourd'hui, à la suite du mouvement des Gilets jaunes, vous venez de décider d'une exonération de la CSG, pour une nouvelle catégorie de contribuables !...

Pour regagner notre confiance, je vous suggère de défiscaliser les 3 contributions ci-après :

- La contribution sociale généralisée à 2,40 %,
- La CRDS à 0,50 %,
- La contribution dépendance à 0,30 %.

Je profite de cette occasion, pour vous donner mon avis, sur la réforme des retraites. C'est bien de vouloir uniformiser le système actuel, sur la base d'un système à points pour tous ? Mais, permettez-moi de douter de ce système à points, pour la raison suivante. Je bénéficie d'une retraite complémentaire basée sur **un nombre de points dont la valeur est remise en cause chaque année** depuis le 1^{er} juillet 2008. Au 31/12/2018, cela représente une baisse de 15,25 % de mon allocation, par rapport au 1^{er} janvier 2010, et ce n'est pas terminé. Je ne suis pas le seul concerné. La théorie est une chose, la pratique et la réalité une autre...

Si je soutiens la décision de la **diminution du nombre de députés**, je suis totalement favorable à la **suppression du Sénat**, compte tenu des organismes consultatifs mis en place depuis plus de 40 ans, même si ces derniers n'ont pas le pouvoir de décision. Nous sommes au XXI^{ème} siècle, et nous perdons trop de temps dans les navettes entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

Enfin et j'en aurai terminé pour l'essentiel, **je suis favorable** :

- **à la consultation par référendum, pour tous les grands sujets de société, comme cela existe déjà dans certains pays,**
- **à la prise en compte du vote blanc, dans les consultations et élections de toute nature.**
- **à la suppression de la TVA à 20 % sur les taxes et contributions prélevées par les fournisseurs des différentes sources d'énergie.**

Respectueusement.

[Signature]

Signé : Un retraité de 87 ans, Petit-fils d'un Grand-Père Maternel Alsacien, Réformiste.

16. Manuscrit, 8 lignes, 58 mots (femme)

Nouvellement arrivée à L'Houmeau, au chômage après plus de 7 ans passés au service d'enfants handicapés, je viens demander que les choses changent dans ce pays. Plus d'argent pour aucun service public et bon nombre de personnes sans plus rien pour exister, se soigner ou simplement vivre.

Donc, le RIC est ma principale revendication.

Rien à ajouter. Merci.

17. Manuscrit, 15 lignes, 118 mots

Lutter énergiquement contre le réchauffement climatique !

- Promouvoir les transports ferroviaires voyageurs ET marchandises : électrifier les lignes Nantes-Bordeaux, Royan-Angoulême, Niort-Saintes. Densifier les dessertes et cadencements.

- Favoriser les transports doux : vraies pistes cyclables, (vers Lagord par exemple, et Nieul, depuis L'Houmeau) et les transports urbains et périurbains en commune : dessertes ou liens directs depuis L'Houmeau vers La Rochelle et Lagord.

- Amplifier l'isolation des combles, perdues ou non, dans les habitations et les bâtiments professionnels : 30 % de la chaleur part via la toiture !

Redonner du sens au service public et éviter la fracture numérique : il doit de nouveau être possible de ne pas vouloir faire des démarches administratives via Internet!

18. Manuscrit, 10 lignes, 89 mots (femme)

En règle générale, je ne suis pas une personne qui se plaint facilement ou qui critique.

- 1^{ère} chose, en tant que retraitée : baisse de la CSG bien sûr.

- Redonner le sens du devoir, du respect aux citoyens.

- Maintenant en ce qui concerne la commune que je trouve malgré tout très bien gérée, je souhaiterais la fermeture régulière du cimetière (pour la nuit) qui a été réaménagé récemment et qui mérite qu'on le protège.

- Sinon que la paix et la compréhension revienne dans notre pays.

19. Manuscrit, 18 lignes, 168 mots

- Rétablir la proportionnelle aux élections.

- Reprendre en compte le vote blanc.

- Créer un salaire maximum (il y en a bien un minimum) y compris pour les patrons.

- Une prime d'intéressement aux employés par rapport aux bénéficiaires et en donner moins aux actionnaires. Ce sont les travailleurs qui font tourner les boutiques. Il faut les récompenser, ça motive.

- Réduire considérablement les rémunérations des politiques. Ils ont déjà suffisamment d'avantages.
Exemple : appartement palace, les énormes voitures, etc., la liste est trop longue.

- Pourquoi ne pas essayer vous-même la Zoé puisque vous la trouvez si avantageuse. Vous apprécierez son confort et son autonomie.
- En gros, réduire les dépenses au sommet de l'État. Exemple : vaisselle, moquettes, etc.
- Réindexer les retraites par rapport au coût de la vie.
- Limiter l'immigration. Il y a déjà tellement de pauvreté en France et ne faisons-nous pas assez d'assistantat ?
- La retraite des présidents qui ont bien assez pour se la préparer avec leurs revenus. Inadmissible.

[Signature]

20. Manuscrit (deux pages), 45 lignes, 266 mots

Janvier 2019

Abandonner le mépris et l'arrogance. Traits de caractère de l'exécutif et de sa majorité.

- **Il existe une souffrance profonde chez certains de nos concitoyens.**

Justice sociale

1) Pouvoir d'achat :

Revaloriser les petites rémunérations.

Réindexer les retraites.

Réajuster/réinitialiser la CSG.

2 Baisser les dépenses de l'État :

Revoir à la baisse les salaires et les avantages acquis des hauts fonctionnaires.

Arrêt des avantages/privileges acquis des parlementaires.

Pendant leurs fonctions (maintenir une rémunération correcte) / Après leurs fonctions, 2 ans maximum pour les parlementaires sans emploi, 3 ans pour les présidents de la République.

Diminuer puis arrêter les avantages acquis.

[Signature dans la marge]

Présence des députés au pupitre pour justifier leur présence.

Nombre minimum de députés pour voter 1 loi = au moins la 1/2 de la chambre + 1.

Établir la proportionnelle.

Justice fiscale

Payer ses impôts au France (Français de l'étranger, grands patrons, gens du show-biz), etc.

Le bénéfice des entreprises. La valeur des actions résultant du travail des entreprises, employés, ouvriers, etc. devraient être réinvestis aussi dans la lutte contre le chômage.

Justice territoriale

Revoir les strates territoriales. Récemment, les grandes régions ont aggravé les dépenses.

Garder les maires, leurs fonctions ; les considérer et non les snober comme au congrès des maires.

S'assurer de garder une valeur de ruralité en ce qui concerne (pas d'ordre préférentiel) :

- l'ordre,
- les déplacements (revoir 80 Km/h),
- la santé,
- les services,
- la communication (zones blanches).

Un rural vaut un citoyen.

Justice

Résultats de justice très surprenants ! Syndicats de justice...

Immigration : le travail en amont est insuffisant. Contrôler les ONG.

21. Manuscrit (à deux mains), 12 lignes, 75 mots

- 1/ Baisser les dépenses de l'État,
- 2/ les avantages des anciens présidents de la République.
- 3/ Diminuer les préfets et députés.
- 4/ Faire des économies sur le fonctionnement de l'État.
- 5/ Revalorisation des retraites.
- 6/ Arrêter les parachutes dorés aux grands patrons.
- 7/ Ne plus avoir l'impression d'avoir une justice à deux vitesses, une éducation à deux vitesses, médecine à deux vitesses.
- 8/ De reconnaître notre devise LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ et je rajouterai MORALITÉ de nos gouvernants.

[Deux signatures]

22. Dactylographié, 27 lignes, 277 mots (couple)

Le 14-01-2019

En couple et en retraite depuis plus de 10 ans, notre situation n'a fait que se dégrader et tout particulièrement au cours de l'année 2018. De ce fait, nous présentons les revendications suivantes avec un maître-mot :

ÉQUITÉ

- Rétablissement de l'ISF.
- Engager une véritable politique pour éradiquer l'évasion fiscale.
- Suppression des niches fiscales.
- Recouvrer l'impôt dont les grandes entreprises s'exonèrent en s'installant dans les paradis fiscaux (GAFA...).

Cahier de L'Houmeau

- Taxation des dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires.
- Redistribution équitable des richesses.
- Engager une réflexion sur les heures supplémentaires désocialisées et défiscalisées (salaire au noir ???).
- Réindexation des pensions de retraite sur l'inflation.
- Suppression pour tous de la taxe d'habitation.
- Suppression de l'augmentation de la CSG pour tous les retraités (catégorie sociale ne bénéficiant d'aucune compensation).
- Établissement d'une grille progressive de calcul de l'impôt sur le revenu.
- Baisse de la TVA sur les produits de première nécessité.
- Engager une véritable politique de transition écologique de conversion énergétique et de contrôle de l'approvisionnement en énergie.
- Ne pas toucher à la laïcité.
- Ne pas revenir sur des acquis tels la suppression de la peine de mort, l'IVG...
- Préserver et renforcer les services publics (enseignement, santé, justice, sécurité...).
- Prise en charge de la dépendance pour les personnes âgées.
- Contrôle par l'État de la finance (banques, organismes financiers...).
- Respect et développement du rôle des corps intermédiaires (syndicats, partis politiques, associations...).
- Réappropriation des autoroutes (contrôle des péages, ressources de l'État).
- Établir la proportionnelle intégrale à tous les niveaux pour les élections.
- Rendre le vote obligatoire et reconnaître le vote blanc.

23. Manuscrit, 3 lignes, 21 mots (femme)

26-01-2019

Entièrement d'accord avec ce couple de retraités. Je suis retraitée mais seule et c'est encore plus dur !!

Macron démission !

[Prénom Nom]

L'Houmeau

[Signature]

24. Dactylographié, 55 lignes, 707 mots (homme)

[Prénom Nom, Téléphone]

05/02/2019

Contribution au Grand Débat

Le constat

En pleine période d'examen budgétaire deux mesures prises par le gouvernement, après l'augmentation de la CSG pour les retraités et la baisse des APL de 5 euros, ont mis le feu aux poudres. Il s'agit de la taxe sur les carburants et la limitation de vitesse sur les routes départementales, et plus largement la baisse du pouvoir d'achat. Trois mois plus tard, l'incendie couve encore.

Spontanément de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer le matraquage fiscal et la baisse du pouvoir d'achat de bon nombre de Français. En quelques jours les ronds-points ont été pris d'assaut et le phénomène « Gilets jaunes » est né.

Face à la grogne et aux conséquences économiques, des mesures d'urgence ont été votées, chiffrées à quelque 12 milliards d'euros. Aujourd'hui, ces mesures d'un montant conséquent, ne semblent plus être parmi les préoccupations ambiantes qui sont devenues très politiques. Plusieurs partis soufflent sur les braises pour déstabiliser le gouvernement et demandent la démission du président de la République. À n'en pas douter, leur échec à la présidentielle n'a pas été digéré et ils tentent d'organiser un 3^{ème} tour.

Depuis une douzaine de semaines des manifestations sont organisées le samedi dans plusieurs métropoles et notamment à Paris. Ces manifestations auxquelles se joignent les casseurs ont une spécificité, elles se terminent toujours par des affrontements avec les services d'ordres et des pillages ou dégradations.

En France, le droit de manifester est constitutionnel et de nombreux rassemblements sont organisés tous les jours sans connaître de type d'exactions. Alors pourquoi les rassemblements des Gilets jaunes sont-ils à risques ?

La haine des dirigeants véhiculée sur les réseaux sociaux et les slogans repris dans la rue montrent une politisation forte des revendications.

En l'absence de meneurs ou responsables désignés dans les cortèges, il convient de s'en remettre aux forces de l'ordre pour assurer la sécurité de tous. Ces dernières sont mobilisées en nombre, tout comme elles l'ont été les années précédentes lors des attentats notamment.

Compte tenu de la violence des émeutiers dont certains portent le gilet jaune, l'utilisation des grenades ou d'armes non létales est nécessaire pour repousser les assauts ou affrontements. Des deux côtés, des blessés sont à déplorer tous les samedis et sur les réseaux sociaux ou dans les médias, les forces de l'ordre sont mises en accusation.

À ce niveau l'on peut saluer le travail particulièrement difficile réalisé par les forces engagées qui, par des interventions proportionnées, limitent les risques de dérapages. À noter que certains « Gilets jaunes », par leurs provocations ou leur attitude lors des échauffourées notamment, se mettent en danger volontairement.

Par ailleurs lorsque les casseurs sont à l'œuvre bon nombre de manifestants, au lieu de partir, se maintiennent sur place pour filmer le désordre dont les images se retrouvent immédiatement sur les différents réseaux sociaux ; ils peuvent être alors des victimes collatérales « consentantes ». Par leur inaction, ils se rendent complices des débordements.

Il est clair aujourd'hui que les exigences des manifestants ont largement dépassé le problème du pouvoir d'achat ; la réponse ne peut donc être que politique.

Quelles propositions pour sortir le conflit de l'enlèvement :

- Assurer « le service après vente » des mesures votées par le Parlement, mobilisant quelque 12 milliards d'euros. La publicité faite autour de ces mesures est restée inaudible dans une ambiance de révolte et de remise en cause de l'autorité.
- Réfléchir à une mesure faisant oublier la modification de l'ISF sans que le prélèvement soit confiscatoire.
- Modifications institutionnelles :
 - . prise en compte du vote blanc ;
 - . introduire dans les scrutins une dose de proportionnelle compatible avec le fonctionnement des institutions ;
 - . limiter le nombre de parlementaires, une « soupape » qui pourrait s'avérer utile pour tenter de faire baisser la tension sociale et le rejet des dirigeants.
- Un référendum ? Pourquoi pas ! Son champ devra toutefois être particulièrement « ciselé » pour répondre aux attentes du plus grand nombre et pas seulement aux revendications des Gilets jaunes, qui a priori pourraient ne pas voter.

Par ailleurs dans ce contexte difficile, il convient de ne pas oublier le déficit abyssal que connaît la France. Une action forte de la baisse des dépenses est indispensable.

25. Manuscrit, 8 lignes, 42 mots

11/02/2019

Il est impératif de revoir la condition de vie des aidants familiaux qui arrêtent de travailler pour s'occuper de leur conjoint ou d'un enfant.

On ne peut pas travailler pour payer quelqu'un qui vous remplace auprès de votre conjoint.
Respectueusement,

Un aidant

26. Manuscrit, 3 lignes, 20 mots

Vote obligatoire et sanction, et vote blanc à prendre en considération.

Baisse de la TVA pour les produits de nécessité.

27. Manuscrit et imprimé, 20 lignes, 214 mots (homme, même auteur que la contribution n° 12)

13.02.19

Transition écologique

Monsieur le Président, vous qui êtes soi-disant le "Champion de la Planète", RENONCEZ au projet d'extraction dit de "la Montagne d'or" en Guyane. Écoutez les militants écologistes qui s'y opposent.

AUGMENTEZ les taxes sur les entreprises les plus polluantes (dernière révélation en date : l'industrie dite "de la mode" serait particulièrement polluante), et par contre ACCORDEZ des allègements fiscaux aux sociétés les plus vertueuses en matière de protection des biotopes.

IMPOSEZ le tri obligatoire des déchets dans tous les commerces, les restaurants, les collectivités, etc. Pour ce qui est des collectivités par exemple, INTERDISEZ à des entreprises comme Merling de refournir indéfiniment leurs machines à café en gobelets plastiques. Il ne doit plus y avoir d'alternative : l'utilisateur doit y insérer sa tasse, réutilisable À VIE.

[Est jointe une copie de l'article « Suicide sous haute tension » relatif à l'entreprise Technip, extrait de L'OBS/N°2830-31/01/2019, avec ce commentaire :] « Des ravages du capitalisme débridé et de la « compression de personnel »...

[Est jointe une copie de l'article « Pour 110 milliards, t'as (presque) rien » relatif au CICE, extrait de Alternatives économiques, n° 384 de novembre 2018, avec ce commentaire :] « Un article éclairant sur le CICE, 1 mesure soi-disant « incitative » dont je demande l'abrogation [Prénom Nom]

28. Manuscrit, 10 lignes, 75 mots

-> Pour le désenclavement de la région Nouvelle-Aquitaine : remettre des trains SNCF directs sur la ligne Nantes-Bordeaux-Toulouse-(Nice), comme cela existait il y a 10 ans, et même des trains de nuit Bordeaux-Nice (au moins les week-ends les trains de nuit). Et mettre plus de trains en journée sur cette ligne (La Rochelle-Toulouse) grâce notamment à la LGV qui ne bénéficie pas aux Rochelais !

-> Ne pas pénaliser (financièrement) les demandeurs d'emploi en recherche active.

Habitante de L'Houmeau, le 10/02/2019

[FIN]